Allocution de Monsieur Joachim Gauck,
Président de la République fédérale d'Allemagne,
prononcée le 8 mars 2016
au château de Laeken à Bruxelles lors de sa visite d'État
en Belgique

Je suis heureux d'être en Belgique et je vous remercie, Majestés, de votre aimable invitation. C'est la troisième visite que je rends, en tant que Président de la République fédérale d'Allemagne, à votre pays, et c'est bien plus que simple politesse de ma part si j'avoue que je m'y sens particulièrement bien. En Belgique, on sent tout simplement battre le cœur de l'Europe, et on a conscience d'être au carrefour d'influences venues d'Espagne, des Pays-Bas et de France, d'Angleterre et d'Italie, ainsi que de Rhénanie. Les villes belges n'ont jamais été de simples cités marchandes, elles ont aussi été des berceaux d'art et de culture et des carrefours d'idées.

L'architecture, la peinture et la musique de votre pays ont produit des chapitres remarquables de l'histoire culturelle européenne. L'influence des compositeurs et musiciens de l'école franco-flamande est encore sensible aujourd'hui et bien rares sont les enfants d'Europe qui n'ont pas, à un moment ou à un autre, dévoré de bandes dessinées d'auteurs belges. Tant de choses ont été inventées et créées ici, en Belgique, des choses qui sont aujourd'hui pour nous des composantes évidentes de notre culture européenne.

Et enfin, Bruxelles, siège de l'Union européenne et de l'OTAN, est devenue, pour nous autres Européens, notre capitale. Chaque Européen peut s'y sentir chez lui. Toutes pressantes que soient les plaintes sur les crises en Europe, ici, à Bruxelles, l'Europe est vivante, on la vit au quotidien. Nulle part ailleurs nous ne nous sommes tant approchés du rêve de l'union politique de notre continent et cela, nous le devons pour beaucoup à la Belgique, aux Belges, à leur tolérance et à leur mode de vie.

Nous en sommes, nous autres Allemands, particulièrement reconnaissants. Depuis sa création, votre pays, Majesté, a toujours été

ADDRESSE Bundespräsidialamt
11010 Berlin
TÉL / FAX +49 30 2000-2021/-1926
COURRIEL presse@bpra.bund.de
INTERNET www.bundespraesident.de

un bon voisin pour nous. J'aurais aimé pouvoir dire aujourd'hui que l'inverse a aussi toujours été vrai.

En août 2014, nous avons commémoré ensemble à Liège le début de la « Grande Guerre », cette Première Guerre mondiale qui a commencé par l'attaque allemande contre la Belgique neutre. Le chancelier impérial de l'époque, Theobald von Bethmann Hollweg, justifia l'agression en ces termes : « Nécessité fait loi ». Quelle phrase funeste ! Cette violation du droit international a été suivie d'une mise entre parenthèses des principes de la civilisation. Elle s'est manifestée non seulement par les crimes allemands, comme les massacres de civils ou la destruction de Louvain, mais aussi par leur justification par de grands intellectuels, écrivains et artistes allemands.

Quelques années plus tard, Louvain a été détruite une deuxième fois par les Allemands, la Belgique a connu pendant la Deuxième Guerre mondiale la deuxième invasion allemande et une partie importante de la population juive a été victime de la tyrannie allemande.

Les victimes des deux guerres mondiales, les immenses cimetières militaires d'Ypres, l'absurde tribut en vies humaines payé par la population civile nous plongent encore aujourd'hui dans la tristesse et la colère et nous montrent la profondeur du fossé qu'a franchi la Belgique pour nous tendre la main de la réconciliation. Votre pays, Majesté, a été en 1951 l'un des premiers à rétablir des relations diplomatiques avec la République fédérale d'Allemagne – un geste généreux dont nous vous sommes toujours reconnaissants. Nous n'oublierons jamais cette preuve de magnanimité des Belges à notre égard.

Le dépassement des égoïsmes nationaux devrait être l'enseignement à tirer des horreurs des deux guerres mondiales. « S'unir ou périr » – peu après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique a renoué avec cette formule sensée que l'on doit à l'ancien premier ministre britannique Clement Attlee.

La volonté de réconciliation de la Belgique a aidé l'Allemagne à trouver sa place en Europe. C'est alors que le voisinage entre nos deux pays est entré dans une nouvelle phase, heureuse, qui dure maintenant depuis plus de soixante ans. Six décennies au cours desquelles les bases de notre amitié se sont raffermies et consolidées.

Cette amitié a une histoire remarquable, jalonnée de nombreuses réussites, dont le stationnement des forces armées belges en Allemagne. Arrivés après la Deuxième Guerre mondiale en vainqueurs et en occupants, c'est en amis et en alliés que les Belges sont repartis soixante ans plus tard.

Les nombreux partenariats entre des universités belges et allemandes ne sont pas les seules manifestations de cette longue et

solide amitié. En septembre prochain, nous pourrons fêter le soixantième anniversaire de l'Accord culturel belgo-allemand, qui a initié des échanges culturels par-delà les frontières linguistiques et nationales. Ainsi, le salon du livre de Francfort aura cette année comme invités d'honneur les Pays-Bas et la Flandre, et l'année prochaine, la France et la Wallonie.

Les Conférences germano-belges sont sans aucun doute une composante importante de nos relations bilatérales. J'ai gardé, Majesté, un très bon souvenir de notre première rencontre en février 2014, à Berlin, pour la quatrième Conférence germano-belge consacrée à la question suivante : « Quelle Europe souhaitent les Belges et les Allemands ? »

L'Europe est portée par des relations de partenariat et d'amitié, dont les jumelages nombreux et variés instaurés entre des villes belges et allemandes sont une belle illustration. Je pense plus particulièrement aux liens tissés entre ma ville natale, Rostock, et Anvers, mais il en existe bien entendu beaucoup d'autres, entre Cologne et Liège, par exemple.

Nous ne devons pas ignorer le haut niveau d'imbrication qu'ont atteint les économies de nos deux pays. L'Allemagne est le premier partenaire économique de la Belgique, qui est elle-même l'un des plus importants partenaires de la République fédérale. Il y a quelques semaines seulement, on apprenait qu'Audi, filiale de Volkswagen, produirait à partir de 2018 un nouveau SUV électrique dans son usine de Bruxelles. Une voiture propre, c'est un beau symbole des efforts communs que nous menons pour protéger le climat.

Tous ces exemples sont autant de facettes illustrant les relations plurielles entre nos deux pays, ils montrent comment l'hostilité peut faire place au rapprochement, comment une région multilingue et très diverse peut s'engager sur la voie d'un vivre-ensemble reposant sur la confiance.

Le 25 mars 1957, il y a cinquante-neuf ans, la Belgique et l'Allemagne signaient les Traités de Rome. Membres fondateurs de l'Union européenne, nos deux pays ont en commun la conviction qu'une communauté des nations d'Europe, portée par la confiance mutuelle et par une responsabilité partagée, reste indispensable pour assurer la paix future de notre continent. Nombreux sont les hommes d'État belges qui en ont apporté la preuve de manière remarquable : Paul van Zeeland, Paul-Henri Spaak, Leo Tindemans et Herman Van Rompuy ont été ou sont des Européens convaincus.

Ils connaissaient aussi les difficultés inhérentes à une fédération qui doit mettre en accord des intérêts différents. La Belgique, avec ses régions et ses communautés, est, comme l'Allemagne, un État fédéral où interagissent de nombreux acteurs politiques affirmant et défendant

avec assurance leurs positions. Dans ces conditions, la concertation peut être complexe et longue. Le fédéralisme est parfois exigeant et éprouvant, il se traduit aussi parfois par des processus décisionnels très longs, c'est une expérience que votre pays a dû faire à différentes reprises. Nos deux pays partagent cependant la conviction que l'absence d'un élément fédéraliste fort au sein des structures de l'État entraînerait une dégradation dramatique des relations entre les citoyens et leur État. Et dans le contexte européen, nous espérons que nos expériences nous permettront de porter un regard particulièrement compréhensif sur une Europe composée de tant d'identités régionales et nationales.

C'est précisément cette cohabitation parfois laborieuse, mais à la fin constructive, qui fait la force de l'Europe, car elle est faite de flexibilité, d'esprit de consensus et surtout de capacité à apprendre. La médiation, la compréhension et la conciliation sont les outils à la disposition d'une association moderne de pays comme l'Union européenne, tandis que le repli sur soi, sur l'État-nation, est un modèle d'une époque révolue. Même le plus grand pays européen, le plus puissant économiquement, serait aujourd'hui trop petit et trop faible pour relever seul les défis de la mondialisation.

Parmi ces défis, certains peuvent même devenir une menace mortelle si nous ne leur opposons pas un front uni. Je pense au terrorisme, aux attentats de Paris, d'Istanbul, de Beyrouth ou de Kaboul. La Belgique a vécu, elle aussi, des heures douloureuses à cause du terrorisme international. Je rappelle le lâche attentat perpétré contre le Musée juif de Bruxelles en mai 2014 et qui a fait quatre victimes.

La tolérance et la liberté religieuses font partie des valeurs fondamentales de l'Europe, des valeurs que nous autres, Européens, défendrons en toute circonstance. Si elles nous tiennent tant à cœur, c'est précisément parce que nous avons dû les apprendre et les conquérir au fil d'un processus long et souvent violent. Pour les défendre, nous devrons avoir recours à tous les moyens que nous donnent l'État de droit et la société civile.

Dans un esprit de tolérance et de solidarité, la Belgique et l'Allemagne entendent aussi relever le plus grand défi actuel, l'afflux croissant de réfugiés en Europe. De par les expériences et les convictions que nous partageons, nous sommes tenus d'accueillir et de protéger les personnes en proie à des persécutions politiques ou en fuite devant les conséquences de la guerre et du terrorisme. Mais au fur et à mesure qu'augmente le nombre de ceux qui cherchent refuge chez nous, le défi que représente leur intégration se fait aussi plus pressant. Nous entendons aussi les réserves qui s'expriment dans notre société, les mises en garde de certains de nos concitoyens qui craignent que l'Allemagne soit dépassée par l'ampleur de la tâche.

Nous devons les prendre au sérieux, et nous le ferons, si ce sont des préoccupations sincères et non un ressentiment ancien ou le colportage de stéréotypes.

Au cours de son histoire, l'Europe unie a traversé de nombreuses épreuves, elle a surmonté les suites des guerres et des crises graves. Elle a transformé les revers en progrès et je suis convaincu qu'elle est aussi à la hauteur de cette tâche. Lorsque les membres fondateurs de la Communauté européenne se sont réunis pour signer le Traité de Rome et en faire la base de l'union économique et politique, ils ont réussi là où ils avaient échoué trois ans auparavant.

Cet esprit européen, qui est si vivant en Belgique, nous pouvons l'opposer à ceux qui veulent s'abandonner à la tentation des nouveaux nationalismes. Nous avons besoin de solutions européennes, pas d'actions isolées de certains États membres. Pour y arriver, nous devons vivre les atouts de notre union, la compréhension et la conciliation, mais nous avons surtout besoin de ce qui a toujours caractérisé les hommes d'État belges : l'endurance et la patience.

Grâce à son expérience et à son talent de négociateur, votre pays, Majestés, jouera toujours un rôle important et significatif en Europe. Je vous invite donc, Excellences, Mesdames, Messieurs, à lever notre verre à la santé de Leurs Majestés le Roi et la Reine des Belges, à l'amitié entre nos deux pays et à une Europe unie et pacifique !